



besoin d aide car je ne connais rien

Par **jpdelph**, le **08/12/2008** à **11:36**

voila j ai eu un accident de la route le 17/06/08 (je n étais que passagère) j ai eu une entorse au cervicale plus des douleur insupportable au lombaire (j ai une spondylosthélis L5-S1) j ai fais 35 scéanse de kiné et le médecin expert ma déclarer 1.5 /7 de douleur (pourtant j ai très mal) . et ne connaissant rien au démarche j ai laisser mon assureur s occuper de sa vis a vis de l assurance advairse et je me suis présenter seul a l examen de l expert.voila ma question étant maman au foyer j ai peur de ne pas être indemniser comme il faut vue que jen ai pas de travail . et comment cela se passe si je doit prendre un avocat vue mes faible revenu . merci de vos réponse

Par **Patricia**, le **08/12/2008** à **19:43**

Bonsoir,

Si il vous faut une assistance juridique et selon vos ressources, vous pouvez obtenir soit l'aide juridictionnelle (judiciaire) partielle ou totale.

Le formulaire de la demande est à retirer ou auprès de votre tribunal ou de votre mairie.

Selon les communes existent aussi des consultations juridiques gratuites dans les mairies ou à la Maison de la Justice et du Droit

Voyez auprès du service social de votre mairie de résidence.

Bon courage jpdelph et cordialement